



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Est, par les présentes, donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité que :

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Gérard-Majella tenue le 2 février 2026, le règlement suivant a été adopté :

Règlement numéro 231-2026 intitulé « **Règlement 231-2026 établissant le taux de taxe générale, des autres taxes et compensations pour l'exercice financier 2026** »

Le règlement est déposé au bureau de la soussignée où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture, ou sur le site internet de la municipalité dans la section règlements.

Ce règlement entre en vigueur ce 4 février 2026.

Donné à Saint-Gérard Majella, ce 4^e jour du mois de février 2026.

Manon Blanchette
Manon Blanchette
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Manon Blanchette, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Gérard-Majella, certifie par la présente avoir publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci conformément à la loi.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 4 février 2026.

Manon Blanchette
Manon Blanchette
Directrice générale et greffière-trésorière